

Atelier Mobilisation des jeunes autour de la cause abolitionniste

Présentation Marianne Rossi

Bonjour à tous,

Je suis Marianne Rossi, responsable de projet « Eduquer à l'abolition » au sein de l'association Ensemble contre la peine de mort depuis maintenant six ans.

ECPM développe depuis ses débuts des actions d'éducation à l'abolition dans le cadre formel à destination d'élèves de la 4^e à la terminale. Ces actions consistent en l'organisation d'interventions dans les écoles, la création d'outils pédagogiques et ludiques adaptés au programme de l'Education nationale co-construits avec des enseignants ainsi que la coordination de projet de classe sur l'année scolaire permettant aux élèves d'avoir une action engagée contre la peine de mort et d'acquérir des savoirs et savoir-faire variés. Pour exemple, cette année nos élèves se sont initiés au journalisme avec des professionnels tout au long de l'année scolaire pour rédiger un magazine engagé pour l'abolition de la peine de mort. Ceux qui sont passés sur le stand d'ECPM ou du Réseau international d'éducation à l'abolition l'ont peut-être déjà récupéré, sinon, n'hésitez pas à le prendre à l'issue de cet atelier.

Aujourd'hui, je souhaite vous parler particulièrement de l'expérience d'ECPM dans ses interventions auprès des élèves. Convaincre des élèves de la nécessité de se positionner contre la peine de mort n'est pas chose aisée, en particulier à un âge où la notion de justice se confond avec celle de vengeance. Quand on rentre dans les écoles, les élèves s'identifient naturellement aux victimes de crimes (en particulier le viol, le meurtre et le terrorisme). Nos intervenants font débattre les élèves sur l'argumentaire abolitionniste pour les amener à questionner leurs positions parfois tranchées et identifier les points de contradiction. Ils les informent également sur la situation internationale de la peine de mort. Ces informations objectives permettent aux élèves de cerner la complexité du sujet de la peine de mort. Cependant, même avec les arguments les plus logiques, il n'est pas toujours facile d'amener les élèves à prendre de la hauteur sur la thématique et s'éloigner de leur affect.

Aussi, pour encourager une évolution des mentalités et montrer aux élèves que derrière le mot peine de mort il y a des hommes et des femmes bien réels ne cadrant pas avec l'image du monstre véhiculée par les médias, ECPM a fait le choix de faire intervenir de manière systématique un « témoin de l'abolition » incarnant la réalité de la peine de mort. Depuis 2010, ce sont 25 témoins de nationalités différentes qui sont allés raconter leur vécu aux élèves. Ces témoins peuvent être des anciens condamnés à mort innocentés ou graciés, des familles de condamnés, des journalistes, des caricaturistes, des correspondants et plus récemment des victimes d'actes terroristes engagées contre la peine de mort.

ECPM invite un témoin par cycle d'intervention (un cycle d'intervention dure en moyenne une semaine au cours de laquelle une intervention par jour dans un établissement scolaire différent est organisée / environ 4 cycles d'interventions par an). Ce témoin dispose d'une heure pour raconter une partie de son histoire et répondre aux nombreuses questions des élèves. Aucune question n'est taboue pour les élèves mais la préparation du témoignage en amont de l'intervention avec les enseignants et avec le témoin lui-même est une étape indispensable.

Du côté des enseignants et des élèves :

Le sujet de la peine de mort est délicat à aborder en soi avec des élèves de 13 à 18 ans qui pour certains n'ont jamais été confrontés à la mort. Aussi pour éviter une émotion choquante lors de l'intervention, il est recommandé d'informer l'enseignant ainsi que les élèves sur l'identité du témoin en amont de l'intervention et leur transmettre des éléments sur le vécu du témoin.

Pour faciliter la tâche de l'enseignant, ECPM produit des modules de cours adaptés au programme de l'éducation nationale qui permettent aux enseignants de commencer à faire réfléchir les élèves sur le vécu du témoin dans le cadre du programme de l'éducation nationale. Ce travail en amont permet aux élèves d'évacuer avec leurs enseignants les angoisses que pourraient générer la rencontre avec un témoin et de faire de cette rencontre un moment privilégié vécu comme une récompense et une valorisation du travail accompli.

Du côté des témoins :

Raconter un vécu douloureux dans un temps limité à des élèves âgés de 13 à 18 ans peut être source de stress pour les témoins. Aussi, il est primordial de préparer l'intervention avec le témoin en essayant de s'adapter à ses besoins, sa personnalité. Tout d'abord, il est essentiel, si vous ne connaissez pas bien le récit du témoin qui va intervenir de lui proposer de vous raconter son histoire sans lui mettre de barrière. Ensuite, il est essentiel d'identifier avec le témoin les points sur lesquels il va particulièrement insister et ceux qu'il ne souhaite pas aborder en intervention. Il peut être également très utile de poser au témoin toutes les questions que les élèves pourraient poser, y compris les plus indécrites. Ensuite, il est très important d'informer le témoin sur le nombre et l'âge des élèves qu'il va rencontrer, sur le travail préparatoire qui a été mené avec l'enseignant. Enfin, et c'est peut-être le plus important pour assurer le succès des interventions avec un témoin, il faut que la personne qui mène l'intervention avec lui, le sécurise émotionnellement : plus le témoin sera à l'aise, complice avec l'intervenant, plus l'intervention a des chances d'être un succès et laisser une trace indélébile dans l'esprit des élèves rencontrés !

Il résulte de l'évaluation des actions d'éducation menées par ECPM que 92.2% des élèves préfèrent le témoignage dans l'intervention parce que c'est ce qui les touche le plus. Suite à cela, 53.9% d'entre eux déclarent avoir fait évoluer leur position sur le sujet de la peine de

mort (à ce chiffre, il faut également ajouter la proportion d'élèves qui étaient déjà abolitionnistes) et 42% d'entre eux déclarent vouloir s'engager personnellement pour l'abolition.

Ces chiffres permettent de vérifier l'efficacité de cette méthodologie d'intervention auprès des jeunes et j'espère que d'autres organisations impliquées dans des actions d'éducation à l'abolition pourront à leur tour mettre en œuvre cette méthodologie.

Avant de laisser la parole à mes confrères, je voulais vous présenter très rapidement un outil qu'ECPM a développé pour permettre aux élèves sensibilisés à la thématique de continuer à s'interroger sur les meilleurs moyens de parvenir à l'abolition universelle de la peine de mort. Il s'agit du jeu de société *Abolition Now !* (encore une fois cet outil était présent sur le stand d'ECPM et sur celui du Réseau international de la peine de mort) qui est un jeu coopératif bilingue, français / anglais, pour permettre aux jeunes de s'initier aux stratégies variées pour abolir la peine de mort dans 10 pays du monde (Arabie Saoudite, Etats-Unis, Maroc, Belarus, Iran, Nigéria, Inde, Chine, Indonésie, Guatemala). Il se compose de 10 cartes pays / 7 rôles (diplomate, militant, chef de gouvernement, intellectuel, journaliste, juriste, ancien condamné à mort) / 80 cartes actions / 21 évènements favorables ou défavorables à l'abolition / 1 carte moratoire / 1 carte abolition. Les joueurs doivent sélectionner 4 pays sur lesquels ils vont agir pour abolir la peine de mort. Chaque rôle choisi par les joueurs permet un pouvoir particulier dans le jeu. Les joueurs vont devoir coordonner leurs efforts pour parvenir à faire voter l'abolition dans les 4 pays choisis. Chaque pays sélectionné présente une situation défavorable dans trois domaines (opinion publique / politique / Liberté d'expression). En posant des cartes actions sur les pays, les joueurs vont pouvoir améliorer la situation dans ces trois domaines. Mais attention des évènements peuvent se produire dans le jeu faisant reculer les efforts des joueurs ou au contraire en les accélérant ! Une fois que les joueurs ont ramené les trois critères à une situation positive, le chef de gouvernement pourra proposer un moratoire ou une loi d'abolition.

Le jeu s'arrête quand les joueurs ont aboli la peine de mort dans les 4 pays choisis ou quand il n'y a plus de cartes actions à piocher.

Je vous remercie pour votre attention.